

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : — *Echos de la Presse.* — *Remarques méthodologiques sur différentes questions de l'arithmétique.* — *Le Temple de Jérusalem (suite et fin).* — *La méthode directe.* — *Gymnastique scolaire.* — *Le Jiu-Jitsou.* — *Chronique scolaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

M. Philippon, inspecteur d'enseignement primaire, a publié dans le *Manuel général* deux articles sur « l'Inspection médicale obligatoire des écoles ». — Dans l'étude de cette question qui préoccupe actuellement les autorités de tous les pays, l'auteur estime que la surveillance hygiénique des locaux et du mobilier scolaires ; l'indication des mesures prophylactiques relatives aux maladies transmissibles ; l'examen sanitaire des élèves et des maîtres, sont les trois parties de la tâche du médecin des écoles, qui doit d'ailleurs, à ce triple point de vue, se proposer constamment de faire ou de compléter l'éducation sanitaire du maître et des élèves, et par les élèves celle de leurs familles. En ce qui

concerne la surveillance hygiénique des locaux et du mobilier scolaires, il serait temps que l'homme de l'art vint enfin confirmer officiellement, avec une autorité que personne ne songerait à récuser et partant avec plus d'efficacité que l'inspecteur primaire, les observations faites par ce dernier sur les déficiences hygiéniques qui sautent aux yeux dans la plupart de nos écoles. La surveillance sanitaire des élèves et des maîtres est peut-être la partie la plus importante et la plus délicate de la tâche du médecin des écoles. Il devrait procéder à l'examen médical d'entrée de tous les élèves nouvellement inscrits pour interdire rigoureusement l'entrée de l'école aux enfants atteints de maladies transmissibles.

Le docteur ferait :

- 1° Une visite trimestrielle dans les écoles rurales ;
- 2° Une visite bimestrielle obligatoire dans les écoles d'agglomérations de 5000 à 30 000 âmes ;
- 3° Une visite mensuelle obligatoire pour les agglomérations de plus de 30 000 âmes ;
- 4° En temps d'épidémie, visites supplémentaires aussi nombreuses que le comporterait la situation.

*
**

Du *Bulletin départemental des Basses-Alpes* :

L'enseignement de l'arithmétique est encore trop mécanique : il faudrait s'adresser davantage au raisonnement et surtout pratiquer davantage le calcul mental. Bien souvent, l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire semble n'avoir pas d'autre objet que de mettre l'écolier en état d'appliquer un certain nombre de règles *qu'il ne comprend pas*, mais auxquelles il croit, comme à un dogme mathématique, parce que la vérité lui en est affirmée par un homme qui lui est supérieur et en qui il a entière confiance. Il nous faut donc changer de méthode et adopter résolument une forme de calcul qui donne pleinement satisfaction à l'esprit. Ce nouveau mode n'est autre que le calcul mental.

Le calcul mental est le culte primitif, naturel, celui qui permet, même à des ignorants, de résoudre parfois des opérations assez difficiles. L'enfant saisit d'intuition son mécanisme et ses principes, ses solutions simples et dépourvues d'artifices qui le conduisent tout naturellement au résultat cherché et qui sont de plus un acheminement vers le calcul écrit.